



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-060

*** * ***

Objet :

**Enquête publique préalable au renouvellement
d'autorisation d'exploiter une usine hydraulique au
lieu-dit « la Meuse »**

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie à 18h35 - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – SUQUET Maguelonne - CHRISTOL Marcel – SERVEL Olivier –SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à GOMEZ René – LESAGE Lamyaa à LECOMTE Olivier – LECLERC Joëlle à SOREL Joëlle

Absents : MM. SIDERIS André –DELVAL Valérie - CHAUSSY Stéphan – ZORGNOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 5 juin 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur René GOMEZ, adjoint délégué, rappelle aux membres de l'assemblée la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de l'usine hydroélectrique située au lieu-dit « la Meuse » sur la commune.

Cet ouvrage, implanté sur le fleuve Hérault, est exploité en Régie Municipale par Gignac Energie avec une puissance brute qui sera de 2 370,00 Kwatt.

Dans le cadre du renouvellement pour 30 ans de l'autorisation d'exploitation (autorisation précédente 1984/2014), les aménagements suivants sont envisagés :

- Ouvrage de montaison
- Ouvrage de dévalaison
- Implantation d'une nouvelle turbine
- Aménagement d'un débarcadère et d'un marchepied pour faciliter le contournement de l'ouvrage par les canoës-kayaks

En application des articles L 214-1 et suivants du Code de l'environnement, une enquête publique a lieu du 22 avril au 31 mai 2013.

Le conseil municipal est invité à émettre son avis sur cette demande d'autorisation.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- Emets un AVIS FAVORABLE à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation de l'usine hydroélectrique située au lieu-dit « la Meuse ».

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20130613-DEL2013-060-DE
Date de télétransmission : 19/06/2013
Date de réception préfecture : 19/06/2013